



SOCIÉTÉ DE TIR D'AURILLAC

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR



LIGUE D'Auvergne

CHALLENGE DE LA VILLE D'AURILLAC

La Société de TIR D'AURILLAC a le plaisir de vous inviter à son challenge annuel, carabine et pistolet 10 m., qui se tiendra les 24 et 25 Octobre 2015, dans ses locaux, au stand de Baradel, chemin du Bousquet à AURILLAC.

Le challenge sera attribué à l'équipe (du même club) qui remportera 3 fois l'épreuve (en trois ans). Les équipes seront composées de 2 carabiniers et 2 pistolières toutes catégories confondues.

Un classement individuel sera établi et récompensé. Une récompense individuelle sera remise à chaque membre de l'équipe victorieuse.

Les épreuves seront tirées sur 60 coups (par tireur) et 40 pour les écoles de tir.

Un classement écoles de tir sera établi et récompensé.

LES TIRS SERONT NON STOP.

TARIFS : 8 euros pour les adultes et 5 euros pour les écoles de tir.

Horaires de tir : SAMEDI 24 de 14 à 18 h.

DIMANCHE 25 de 10 à 12 et de 14 à 17 h.

Possibilité de prendre un repas le Dimanche sur place, à réserver et à régler par chèque dès l'inscription. **PRIX DU REPAS 12 Euros.**

DATE LIMITE d'inscription le plus rapidement possible Merci

Adresser les inscriptions à la STE DE TIR D'AURILLAC

B.P. 223

15002 AURILLAC CEDEX

ou téléphoniquement au 04.71.64.69.03 les LUNDIS AM – les MERCREDIS AM et VENDREDIS AM de 14 à 17 h .

Amitiés et à bientôt dans nos locaux.